



COMMISSION des COUPES SENIORS



Réunion du :	20 novembre 2025
Président :	M. Daniel SION
Présents :	Mmes Micheline GOLAWSKI - Caroline PLET Mrs Jean-Luc BERNARD - Gérard COFFRE - Gilbert COPPIN - Jean Marie HUYS - André SOJKA.
Excusé :	Mrs Eric CHAPPE - Dominique GEENS - Richard RATAJCZAK

SENIORS

HOMOLOGATION des différents TOURS de COUPES joués le 16 novembre 2025

du 5^{ème} Tour de la Coupe ARTOIS Challenge Yves St AUBIN

10 rencontres programmées, 9 rencontres jouées, 1 rencontre reportée au 30 novembre 2025, 1 exempt.

du 3^{ème} Tour de la Coupe François PLATEAU

14 rencontres programmées, 14 rencontres jouées, 1 exempt.

des 1/8 Finale de la Coupe Didier DEMANDRILLE

5 rencontres programmées, 2 rencontres jouées, 3 rencontres reportées au 30 novembre 2025, 2 exempts.

des 1/8 Finale de la Coupe Jean Louis MALLEZ

6 rencontres programmées, 4 rencontres jouées, 2 rencontres reportées au 30 novembre 2025, 2 exempts.

des 1/8 Finale de la Coupe Lucas CICA.

7 rencontres programmées, 5 rencontres jouées, 2 rencontres reportées au 30 novembre 2025, 1 exempt.

POINT SUR LES DIFFERENTES COUPES SENIORS au 21 novembre 2025

Coupe ARTOIS Challenge Yves St AUBIN

Sont qualifiées à ce jour :

2 équipes R3 sont encore qualifiées en coupe de la Ligue : AFCLL BETHUNE et FC CALONNE F6.

14 équipes encore qualifiées en coupe d'ARTOIS.

Equipes de R3 : US BIACHE, US COURCELLES, O HENIN, COS MARLES, USO MEURCHIN, US NOEUX, SC ST NICOLAS, US ST POL SUR TERNOISE et US VERMELLES.

Equipes de D1 : AS MAROEUIL

Equipes de D2: ES ST CATHERINE

Equipes de D3 : FC AUCHEL et USA LIEVIN

Et le vainqueur de la rencontre reportée au 30/11/25 RC LABOURSE (R3) / ES LABEUVRIERE (D1)

Soit au total 16 équipes qualifiées.

Coupe François PLATEAU

Sont qualifiées à ce jour **31** équipes, **19** équipes pouvant participer au 3^{ème} tour.

Coupe Didier DEMANDRILLE

Sont qualifiées pour les quarts de finale :

Equipes de D4 : AS AUCHY les MINES, O LIEVIN B et USSM LOOS en GOHELLE B

Equipes de D5 : FC RICHEBOURG.

Equipes de D6 : FC CUINCHY.

Plus les 3 vainqueurs des rencontres ES DOUVIRIN (D4) / AS SALOME (D4), USO DROCOURT (D5) / US RUCH CARVIN B (D6) et US ROUVROY B (D5) / USO MEURCHIN B (D4) qui se joueront le 30 novembre 2025.

Coupe Louis LETEVE

14 équipes sont qualifiées pour les huitièmes de finale :

Equipes de D4 : AJ ARTOIS, AS BAPAUME, AS BEAURAINS, US BOUBERS, AS BREBIERES B et AS FREVENT.

Equipes de D5 : SC ARTESIEN B, FC GIVENCHY, AS MAROEUIL B, SC ST NICOLAS C et OSC VITRY.

Equipes de D6 : SCF ACHICOURT et US MONDICOURT.

Equipes de D7 : AS ROCLINCOURT

Coupe Jean-Louis MALLEZ

Sont qualifiées pour les quarts de finale :

Equipes de D4 : US HOUDAIN, US LAPUGNOY et COS MARLES B.

Equipes de D5 : RC BOURS et FC LILLERS C.

Equipes de D6 : US LESTREM.

Plus les 2 vainqueurs des rencontres US BEUVRY B (D4) / US ST POL C (D5) et AS SAILLY LABOURSE (D5) / RC LOCON (D5) qui se joueront le 30 novembre 2025.

Coupe Lucas CICA

Sont qualifiées pour les quarts de finale :

Equipes de D5 : A J ARTOIS B.

Equipes de D6 : AS AUCHY les MINES B et ES FICHEUX B.

Equipes de D7 : AAE AIX NOULETTE C, US ARLEUX B et JF GUARBECQUE C.

Plus les 2 vainqueurs des rencontres USO MEURCHIN C (D6) / ES DOUVIRIN B (D6) et FC GIVENCHY B (D7) / US HOUDAIN B (D5) qui se joueront le 30 novembre 2025.

ELABORATION DES PROCHAINS TOURS de COUPES

Coupe ARTOIS Challenge Yves St AUBIN

16 équipes pouvant participer au prochain tour de la coupe d'ARTOIS dont 2 équipes encore en coupe de la Ligue et 1 match reporté. Ces trois matchs se jouant le 30 novembre 25, la commission des Coupes programme le prochain tour au 21 décembre 2025.

A Noter que si les deux équipes encore en coupe de la Ligue se qualifie pour les 8^{èmes} de finale de la coupe de la Ligue, elles ne pourront plus participer à la coupe d'ARTOIS Challenge Yves ST AUBIN.

Coupe François PLATEAU

19 équipes peuvent participer au quatrième tour de la Coupe **François PLATEAU**, soit **9** rencontres et **1** exempt qui se dérouleront le 30 novembre 2025 à 14h30.

Coupe Louis LETEVE

14 équipes peuvent participer au 8^{ème} de Finale de la Coupe **Louis LETEVE**, soit **6** rencontres et **2** exempts. Les rencontres se dérouleront le 30 novembre 2025 à 14h30.

FEMININES

Coupe ARTOIS FEMININES à 11 Challenge Evelyne BAUDUIN

Rappel : **5** rencontres programmées le 23 novembre 2025 heure championnat information parue sur le site le 17 novembre 2025.

Coupe ARTOIS FEMININES à 8

Le tour d'ajustement est prévu le 1 février 2026.

VETERANS

HOMOLOGATION des différents TOURS de COUPES joués le 15 et 16 novembre 2025

des 1/8 Finale de la Coupe ARTOIS Vétérans à 11 Challenge Jacques PENNINCK

Samedi 15/11/2025

2 rencontres programmées, **2** rencontres jouées.

Dimanche 16/11/2025

3 rencontres programmées, **3** rencontres jouées et **3** exempts.

du 2^{ème} Tour de la Coupe VETERANS à 11 Léonce LOYER :

Samedi 15/11/2025

4 rencontres programmées, **4** rencontres jouées.

Dimanche 16/11/2025

5 rencontres programmées, **5** rencontres jouées et **1** exempt.

du 3^{ème} Tour de la Coupe ARTOIS VETERANS à 8 :

Samedi 15/11/2025

3 programmées, **2** rencontres jouées, **1** rencontre arrêtée, **1** rencontre reportée au 06 décembre 2025, **1** exempt.

Dimanche 16/11/2025 horaire de championnat.

5 rencontres programmées, **4** rencontres jouées, **1** rencontre reportée au 07 décembre 2025.

POINT SUR LES DIFFERENTES COUPES SENIORS au 21 novembre 2025

Coupe ARTOIS Vétérans à 11 Challenge Jacques PENNINCK

Sont qualifiés pour les quarts de finale :

ST BETHUNE, US BIACHE, US BILLY BERCLAU, US RUCH CARVIN, SC FOUQUIERES, FC HERSIN, US LESTREM et US ROUVROY.

Coupe VETERANS à 11 Léonce LOYER :

Sont qualifiées à ce jour **13** équipes,

Les équipes suivantes qualifiées pour les quarts de finale de la coupe **ARTOIS Vétérans à 11 Challenge Jacques PENNINCK** ne peuvent plus participer à la coupe **Léonce LOYER** pour la saison 2025/2026 leur frais d'engagements seront remboursés

ST BETHUNE, US BIACHE, US BILLY BERCLAU, US RUCH CARVIN, SC FOUQUIERES et FC HERSIN.

13 équipes peuvent participer au 8^{ème} de Finale de la Coupe **Vétérans à 11 Léonce LOYEZ**

Coupe ARTOIS VETERANS à 8 :

10 équipes peuvent participer au 8^{ème} de Finale de la Coupe **ARTOIS VETERANS à 8 :**

AAE AIX NOULETTE, OS ANNEQUIN, SC AUBIGNY SAVY, US COURCELLES, AG GRENAY, USSM LOOS en GOHELLE et COS MARLES.

Les vainqueurs des matchs AS CAUCHY/EPINOY CARVIN, US LAPUGNOY/US BEUVRY et ES BULLY/AAE DOURGES.

ELABORATION DES PROCHAINS TOURS de COUPES

La commission rappelle que suite à l'adoption du vœu lors de l'Assemblée Générale du 17 juin 2025 à BULLY les MINES, l'ensemble des équipes qualifiées seront mélangées et les rencontres tirées se dérouleront le jour et à l'heure de championnat du club recevant.

Coupe Léonce LOYER

13 équipes peuvent participer au 8^{ème} de Finale de la Coupe **Vétérans à 11 Léonce LOYEZ**

Samedi 06/12/2025

5 rencontres programmées et **3** exempts heure de championnat.

Coupe ARTOIS Vétérans à 8

10 équipes peuvent participer au 8^{ème} de Finale de la Coupe **Vétérans à 8.**

Dimanche 07/12/2025

2 rencontres et **6** exempts

FUTSAL

Coupe Alain VERDURE

Compte tenu du peu d'engagement (4 équipes) sur cette coupe, il n'y aura pas de coupe VERDURE pour la saison 2025/2026.

Coupe ARTOIS FUTSAL

RAPPEL : Engagement OBLIGATOIRE pour tous les clubs disputant les championnats de **R2 et D1**

A ce jour **14 équipes** peuvent participer.

Les matchs de qualification auront lieu courant janvier ou février suivant les résultats des équipes engagées en coupe des Hauts de France.

RAPPEL REGLEMENT CONCERNANT LES COUPES :

Jour des rencontres

Les rappels ci-dessous sont valables pour les équipes Seniors, Vétérans, Futsal et Féminines

Arrêté municipal :

Il sera fait application de l'article 101 des Règlements Généraux du District.

Signature FMI

Il est IMPORTANT de vérifier le résultat et les faits de match sur la FMI ou FEUILLE de MATCH PAPIER avant de signer celle-ci après match. Ceci afin d'éviter à la commission de devoir reprogrammer des matchs après tirage du tour suivant pour cause de mauvaise inscription du résultat.

Saisie des résultats :

Il est rappelé qu'en application de l'article 179 des Règlements Généraux, les FMI doivent être transmises au plus tard **le jour du match à 22 heures**. Si utilisation d'une feuille de match papier et

annexe, celles-ci doivent être scannées au District **pour le lendemain de la rencontre au plus tard pour 12 heures.**

Feuille de recette :

Depuis la saison 2019/2020, il n'y a plus lieu de rédiger une feuille de recette.

Désignation du vainqueur de la rencontre en cas de match nul à l'issue de la rencontre

Le vainqueur sera désigné suivant les dispositions inscrites à l'Article 7.6 des Règlements Généraux du District.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District, l'appel devant être adressé au secrétariat du District (**secretariat@artois.fff.fr à l'attention du Président de la commission d'Appel**) dans un délai de **2** jours à compter de la notification officielle ou de la publication de la décision contestée accompagné des frais de dossier de **110** euros (article 152 des Règlements Généraux du District Artois).

Le Président de la commission

Coupes Séniors

Daniel SION



